Commission

Economie – Maison de la Formation - Tourisme – Développement local

Pôle Développement du Grand-Figeac

Mardi 1er juillet 2025 à 18h30
Capdenac-le-Haut

« NB : Il est rappelé que les commissions émettent des avis et ne disposent pas de pouvoir de décision. Les avis et travaux des commissions constituent des éléments préparatoires à une question susceptible d'être soumise à l'autorité compétente et ne préjugent pas de la décision éventuellement prise par cette autorité. »

Cf. feuille de présence ci-annexée.

La réunion s'est tenue dans la salle du Conseil Municipal. Merci à la Commune pour son chaleureux accueil. Nous la félicitons une nouvelle fois pour le renouvellement de son label parmi les Plus Beaux Villages de France.

Le village de Capdenac est labellisé parmi les Plus Beaux Villages de France depuis 2010. Il a la particularité d'être habité à l'année. Le bourg a compté jusqu'à 3000 habitants. Il garde un tissu associatif riche. Capdenac fait partie de l'Association des oppidums du Lot aux cotés de communes comme Luzech et Vayrac. Des projets publics et privés sont en cours ou à venir et marquent le dynamisme de cette commune.

ORDRE DU JOUR

TOURISME

- Schéma de développement touristique
- Espace trail
- Randonnée pédestre : programme 2025
- Panneaux Vallée du Célé
- Questions diverses

GRAND FIGEAC
Terre d'avenir

Schéma de développement touristique

Schéma de développement touristique

Deux défis majeurs

Faire du Grand-Figeac une destination différenciée et attractive, en mêlant les ambitions de développement touristique/économique, à celles du développement durable.

Élaborer une stratégie cohérente avec les enjeux de la transition environnementale et l'ensemble des politiques de développement du territoire, en anticipant les évolutions sociétales et climatiques

Schéma de développement touristique

Les objectifs

- **Faire rester plus longtemps les visiteurs sur le territoire et élargir la saisonnalité** au travers d'équipements structurants, qualitatifs et durables, et en prenant en compte l'impact des changements climatiques ;
- **Se démarquer des autres destinations avec un parti-pris fort**, une offre et une identité hybrides largement partagées, véhiculant des valeurs d'hospitalité, de curiosité et d'originalité ;
- **Se positionner fortement dans le domaine de l'itinérance douce et bas-carbone** (randonnée, voie verte…) et plus généralement en termes d'activités de pleine nature ;
- **Rajeunir les publics cibles** (visiteurs et nouveaux habitants) en travaillant sur l'attractivité des offres et celles du territoire ;
- **Renforcer les dynamiques et les initiatives locales vertueuses** :
  - Tourisme de proximité
  - Tourisme participatif / Transmission des savoir-faire
  - Circuits-courts
  - Labels et certifications qualité / tourisme durable
  - Formation des professionnels aux enjeux du tourisme durable
- **Poser et renforcer le système de gouvernance** pour mener des actions cohérentes / mettre en place les conditions pour favoriser la capacité à innover et générer des actions hybrides.

Les grands axes de la stratégie touristique

- **Axe 1 : Les hébergements** : le développement et la revalorisation de l'offre d'hébergements dans une dynamique de qualité et d'équilibre territorial entre les intérêts des habitants et des visiteurs ;

- **Axe 2 : Les mobilités et services associés** : le développement des mobilités, notamment bas-carbone, et de leurs services associés ;

- **Axe 3 : Loisirs, culture, patrimoine et esprit de découverte** : le développement d'offres ou productions touristiques hybrides prenant appui sur les ressources territoriales qui se démarquent par leur diversité : patrimoine, nature, culture, vie sociale, vie universitaire, industrie, recherche et développement, agriculture ;

- **Axe 4 : Une communication partagée pour rassembler et faire émerger le territoire** : le développement d'une stratégie de communication partagée et responsable pour faire rayonner le territoire et renforcer son attractivité, à l'appui notamment des critères du label Green Destinations ;

- **Axe 5 : La mise en œuvre et la gouvernance** : une organisation interne et externe à définir et mettre en place pour assurer le pilotage du schéma et son adéquation avec les autres politiques territoriales.

Remarques :

- La stratégie touristique se décline en 26 actions réparties en 5 axes.

- Il s'agit aujourd'hui de présenter la stratégie, les axes et les actions dans les grandes lignes. Une présentation détaillée des actions est prévue en septembre lors d'une commission tourisme dédiée.

Objectifs de l'axe 1 : les hébergements

- ***Qualifier et moderniser l'offre***
- ***Adapter l'offre aux besoins des clientèles européennes***
- ***Développer l'hôtellerie de plein-air***
- ***Favoriser l'implantation d'offres nouvelles dans le domaine des hébergements collectifs***

FICHES ACTIONS

	Priorisation
1 - Qualification des hébergements	0
2 - Hébergements pour les itinérants	2
3 - Étude sur le devenir des campings municipaux	4
4 - Domaine du Surgié	1
5 - Création d'hébergements collectifs pour les jeunes voyageurs	3
6 - Hébergement des saisonniers	5

1 – Qualification des hébergements

La performance de l'hébergement marchand (qualité/quantité) est moins importante qu'ailleurs dans le Lot, de plus le Grand-Figeac est davantage un lieu de passage qu'un camp de base pour les vacanciers.
La volonté est d'élever la qualité générale des hébergements marchands, sur la structure et le classement, pour rendre l'offre plus attractive et engagée sur l'éco-responsabilité.
En s'appuyant sur : une évaluation des besoins avec les acteurs de la filière, les labels qualité, en particulier Accueil Vélo et Rando Étape, l'accompagnement au classement et aux enjeux énergie-climat.

2 – Hébergement pour les itinérants

Les séjours en itinérance sont en progression sur le territoire (rando, vélo, van, camping-car), mais l'offre d'hébergements est insuffisamment développée/organisée sur certains secteurs.
La volonté est de développer/qualifier l'offre (notamment Rando Étape/accueil vélo), développer le maillage en termes d'aires de bivouac et camping-cars. Evaluer la qualité de l'existant (ex : enquête mystère). Mieux communiquer sur l'offre et la règlementation.

3 – Étude sur le devenir des campings municipaux

On constate une faible capacité/qualité des 5 campings municipaux sur le GF. Il ne faut pas perdre cette offre. La volonté est de conduire un audit de ces campings pour conduire un travail de repositionnement. Définir les éléments techniques pour faire évoluer ces offres et leurs conditions d'exploitation. La question de l'extension des capacités d'accueil et du financement de locatifs est prioritaire.

4 – Domaine du Surgié

C'est un site stratégique pour Figeac. Actuellement le camping est fermé. Nécessité de trouver rapidement un repreneur. La volonté est de conduire une étude de requalification du site prenant en compte les enjeux de renaturation du site, rechercher un exploitant de l'hôtellerie de plein-air en envisageant un accès réservé aux randonneurs / aire de bivouac.

5 – Création d'hébergements collectifs pour les jeunes voyageurs

Type auberge de jeunesse ou CIS (centre international de séjour) : répondre à un besoin non satisfait à ce jour en lien avec le réseau de transports en commun. Proposer des services annexes type un espace de confort pour les voyageurs, des consignes à bagages. Cela répondrait à plusieurs besoins, jeunes, randonneurs, jeunes travailleurs avant installation, saisonniers… Rédiger un cahier des charges en tenant compte de l'ADN du territoire (aspect architectural et patrimonial).

6 – Hébergement des saisonniers

Des difficultés d'hébergement pour les salariés (saisonniers, jeunes actifs) sont observées sur le territoire. La volonté est de créer un groupe de travail public-privé, créer de l'offre pour répondre à cette demande (ex : réaffectation de meublés, logement intergénérationnel, coopération avec le CROUS etc.). Développer des moyens de communication type « Lot terre de saisons », ou « Fais comme chez toit ».

Objectifs de l'axe 2 : *les mobilités et services associés*

- ***Favoriser les mobilités au départ des gares***
- ***Développer l'intermodalité***
- ***Capitaliser sur l'arrivée de la voie verte de la vallée du Lot***
- ***Développer l'offre d'itinéraires cyclables***
- ***Qualifier les itinéraires pédestres***

FICHES ACTIONS

	Priorisation
1 - Développement de l'intermodalité sur le territoire	3
2 - Développement des équipements et services liés à la voie verte	2
3 - Élaboration d'un schéma directeur des aménagements cyclables	0
4 - Organisation et qualification des itinéraires pédestres	1
5 - Valorisation touristique de la future base trail	0

1 – Développement de l'intermodalité sur le territoire

La volonté est de développer le tourisme sans voiture sur le territoire du Grand-Figeac, à travers les dispositifs de transport collectif (train, bus) et de mobilité douce (rando, vélo).
Le but est d'organiser la gouvernance entre tous les acteurs de la mobilité, étudier l'existant et les modalités de connexion avec les sites touristiques, développer des aménagements et services, notamment dans les 4 gares, et promouvoir ces offres.

2 – Développer des équipements et services liés à la voie verte

La voie verte en cours d'aménagement le long du Lot présente un fort potentiel de développement touristique pour le Grand-Figeac. Il est nécessaire de l'accompagner de services et de connexions avec le territoire.
Cela passera par un état des lieux de l'existant, l'animation d'un comité de travail dédié, la mise en place de signalétiques et de services aux usagers (accueil, sécurité, information).
Anticiper l'inauguration des premiers tronçons, en soignant la communication et l'aspect événementiel.

3 – Élaboration d'un schéma directeur des aménagements cyclables

Développer le tourisme à vélo de manière générale sur le territoire du GF, en intégrant notamment la dimension touristique dans le nouveau schéma directeur des aménagements cyclables (étude, aménagements, communication/événementiel). Augmenter les hébergements « Accueil vélo » et créer des boucles en lien avec la voie verte pour faire rester les visiteurs plus longtemps sur le territoire.

4 – Organisation et qualification des itinéraires pédestres

La randonnée est l'activité phare du territoire. Le réseau d'itinéraires est très dense et la question de l'entretien des sentiers est un sujet majeur à traiter. La volonté est de renforcer la qualité de ces réseaux, en questionnant notamment les principes d'entretien. Il s'agit aussi de créer/valoriser les chemins ombragés dans la perspective du changement climatique.

5 – Valorisation touristique de la future base trail

Créer une offre de 10 à 15 circuits trail qualifiés dans le secteur sud du GF (dans un premier temps). Proposer différents niveaux de difficulté, une offre accessible, la valorisation du patrimoine local, de la faune, de la flore, ainsi que des parcours canisport. La volonté est d'identifier le territoire comme un camp d'entraînement au trail, en utilisant notamment des plateformes web nationales pour capter de nouvelles clientèles.

Remarques :

- Les communes témoignent de leurs difficultés à assurer l'entretien régulier des chemins de randonnée, surtout dans les secteurs où les chemins sont étroits et la végétation abondante. Il est évoqué de passer des marchés pour l'entretien des chemins sur le même principe que la voirie – projet à étudier.

- Retour positif sur le balisage réalisé à Issendolus.

Objectifs de l'axe 3 : loisirs, culture, patrimoine et esprit de découverte

- *Favoriser l'hybridation entre thématiques dans le but de créer des offres distinctives*
- *Développer des offres compatibles avec les changements climatiques et les enjeux environnementaux*
- *Valoriser tous les savoir-faire du territoire, notamment industriels, artisanaux, gastronomiques et agritouristiques*

FICHES ACTIONS	Priorisation
1 - Création d'un laboratoire d'innovation touristique et culturelle	2
2 - Valorisation du patrimoine	0
3 - Valorisation des savoir-faire agricoles et gastronomiques	4
4 - Valorisation des savoir-faire industriels et artisanaux	4
5 - Création d'un équipement ludique et familial	3
6 - Valorisation de l'histoire industrielle et aéronautique	3
7 - Positionnement du développement du Lac du Tolerme	1
8 - Aménagements touristiques de la vallée du Célé	0
9 - Développement de lieux de loisirs fraîcheur	1

1 – Création d'un laboratoire d'innovation touristique et culturelle

Élaborer des offres touristiques innovantes, croisant différents univers qui font la richesse du territoire : loisirs, culture, art, patrimoine, savoir-faire, industrie, agro-alimentaire, nature. Pour ce faire, créer un groupe de travail à réunir plusieurs fois par an pour mettre en forme ces expériences originales, puis les promouvoir (ex : parcours de ferme en ferme, concert dans une usine, visite patrimoniale et gastronomique…).

2 – Valorisation du patrimoine

Renforcer la mise en avant touristique des richesses patrimoniales du territoire, notamment à travers l'action du Pays d'Art et d'Histoire et les dispositifs de communication. Prendre appui sur les labels tels que Plus Beaux Villages de France, Petites Cités de Caractère. Sensibiliser à l'embellissement des villages via notamment le programme Village d'Avenir. Adapter la médiation aux publics cibles (notamment les jeunes et les publics étrangers). Intégrer la dimension touristique dans le projet patrimoniaux. Assurer la formation du personnel.

3 – Valorisation des savoir-faire agricoles et gastronomiques

Dans le sillage du PAT (plan alimentaire territorial) du Grand-Figeac, renforcer le lien entre producteurs et consommateurs, valoriser le circuit court auprès des habitants et des visiteurs. Cela en favorisant l'agritourisme à travers de nouvelles offres et des dispositifs de communication. Monter des produits touristiques à la croisée de pratiques et de thématiques (ex : randonnée et gastronomie, bivouac à la ferme, marché musical, woofing etc.). Recenser et faire connaître ces offres.

4 – Valorisation des savoir-faire industriels et artisanaux

Il s'agit de valoriser les savoir-faire industriels et artisanaux du GF à travers des offres touristiques et événementielles étoffées, et renforcer l'image du territoire dans ce domaine. Valoriser également des petites structures artisanales via des stages et découvertes métiers. Faire connaître ces offres à travers des supports de communication, notamment une carte touristique des savoir-faire. S'appuyer sur des labels type Entreprises du Patrimoine Vivant.

5 – Création d'un équipement ludique et familial
Le territoire manque d'offres ludiques et familiales grand public, à l'image d'autres territoires voisins comme la Vallée de la Dordogne. Il s'agirait de créer une ou plusieurs offres, sur des thématiques potentielles telles que l'égyptologie, la nature (Tolerme), la baignade ou encore l'observation du ciel (Triangle Noir du Quercy).

6 – Valorisation de l'histoire industrielle et aéronautique
Le territoire du GF possède une histoire industrielle particulière, étonnante au vu de sa ruralité. Il s'agirait de mettre en tourisme cette singularité, dans un objectif plus global d'attractivité. Développer un espace d'accueil muséographique présentant l'histoire industrielle et aéronautique du territoire (ex : Ratier). Ceci suppose une étroite collaboration avec les entreprises.

7 – Positionnement du développement du lac du Tolerme
Le lac du Tolerme est un site de loisirs stratégique pour les habitants et les touristes. Sa position offre un cadre rafraîchissant dans un contexte de réchauffement climatique. Il s'agit de définir un positionnement global du site, guidant les opérations à mener en termes de création de loisirs, d'hébergements et de services. Ce positionnement doit définir une réelle identité pour le site, confirmer une orientation écotouristique. Il s'agit également de questionner son mode de gestion : gîtes du Grand-Figeac, et organisation générale (rôle du SYMLAT et articulation avec les prestataires privés).

8 – Aménagements touristiques de la vallée du Célé
La vallée du Célé est l'une des zones touristiques les plus attractives et présente des enjeux importants : activités nature, ressource en eau, circulation des flux (rando, routes), préservation de la biodiversité. Dans le sillage du Pôle de Pleine Nature (PNR), il s'agit de faire un bilan des actions et déterminer par secteur d'activités les carences et points d'amélioration. Améliorer les espaces d'accueil du public, créer de nouveaux aménagements si besoin. Le tout à penser en anticipant les conséquences du réchauffement climatique pour assurer une gestion durable de cette vallée remarquable.

9 – Développement des lieux de loisirs fraîcheur
Il s'agit de préparer le territoire aux défis du réchauffement climatique, en proposant des offres touristiques adaptées aux périodes chaudes de l'été, et de valoriser les parties du territoire moins impactées (ex : offres de baignade, lac du Tolerme, chemins de randonnée ombragés, grotte de Bellevue). Développer des dispositifs de communication adaptés aux canicules et aux autres aléas climatiques.

Remarques :

- Les projets semblent très hétéroclites. Il est à première vue difficile de faire un lien et mettre du sens entre eux mais tous répondent au même objectif : faire rester les visiteurs sur le territoire.

Objectifs de l'axe 4 : *Une communication partagée pour faire émerger le territoire*

- ***Développer la notoriété et l'attractivité du territoire en mettant en avant son positionnement distinctif***
- ***Mettre en œuvre une stratégie marketing***

FICHES ACTIONS	*Priorisation*
1 - Création d'une marque de destination	0
2 - Élaboration d'un plan marketing	2
3 - Analyse de l'efficience des outils de communication	1
4 – Obtention du label Green Destinations	0

1 – Création d'une marque de destination

Le schéma de développement touristique révèle un positionnement : celui d'un territoire original, choisi par et pour les découvreurs. Il convient de traduire cela avec des éléments narratifs, un nom de destination et des valeurs différenciantes. L'un des moyens d'y parvenir est de créer une marque de destination, tournée notamment vers le tourisme durable. Un travail avec une agence de communication est en cours pour construire cette marque, une charte graphique et une charte éditoriale.

2 – Élaboration d'un plan marketing

Le territoire du GF ne dispose pas d'un plan marketing global traitant du tourisme et de l'attractivité générale. Il s'agit de fixer dans un document cadre l'adéquation entre nos cibles et nos messages, les canaux de communication utilisés et les moyens consacrés. Clarifier les impacts attendus. Des études, des enquêtes terrain et des ateliers de concertation peuvent venir enrichir les orientations du plan marketing.

3 – Analyse de l'efficience des moyens de communication

Évaluer l'adéquation entre nos cibles, les outils de communication actuels de l'Office de tourisme et des prestataires touristiques du territoire. Analyser les compétences internes, les besoins en recrutement ou d'externalisation. Déterminer dans quelles conditions l'IA pour être génératrice d'efficacité, en accord avec les engagements éco-responsables de la destination.

4 – Obtention du label Green Destinations

Green Destinations est un réseau international de territoires touristiques répondant à des critères de tourisme durable (84 critères sur les thématiques suivantes : gestion de destination, nature et paysage, environnement et climat, culture et tradition, bien-être social, entreprises et communication). L'idée est de s'appuyer sur l'esprit de ce label pour conforter l'orientation durable du schéma touristique. Puis, engager un diagnostic en concertation avec les acteurs du territoire en vue d'une future candidature.

Objectifs de l'axe 5 : la mise en œuvre et la gouvernance

- ***Définir un mode d'organisation global pour la mise en œuvre du schéma de développement touristique :***
  - ***Optimisant les moyens disponibles et les partenariats déjà à l'œuvre***
  - ***Favorisant la transversalité entre les secteurs d'activités de la Communauté de communes***
- ***Définir les missions et moyens de l'Office de tourisme dans le cadre de la mise en œuvre du schéma***

FICHES ACTIONS

1 - Schéma global d'organisation touristique

2 - Articulation du schéma avec les autres politiques territoriales

1 – Schéma global d'organisation touristique

Le tourisme est une compétence partagée entre plusieurs acteurs : région Occitanie, départements du Lot et de l'Aveyron, collectivités, PNR des Causses du Quercy. Il convient, dans la mise en œuvre de ce schéma de développement touristique, de bien définir qui fait quoi. Mettre en place un tableau de bord avec des indicateurs de suivi et organiser des réunions deux fois par an pour enclencher des actions partenariales et faire le bilan des actions.

2 – Articulation du schéma avec les autres politiques territoriales

Le Grand-Figeac est doté de compétences liées au tourisme (culture, patrimoine, développement économique, habitat, urbanisme, mobilité, PCEAT, PAT) ; il convient de veiller à la transversalité de la politique touristique et de la prise en compte de celle-ci dans les autres plans territoriaux.

GRAND FIGEAC
Terre d'avenir

Espace trail
(secteur sud)

Espace trail (secteur sud)

Contexte :
Un marché a été lancé fin 2024 pour le recrutement d'un prestataire chargé de **co-construire, d'aménager et de promouvoir une offre d'itinéraires de trail** dans le secteur Sud du Grand-Figeac.
C'est l'entreprise **YOOMIGO** qui a remporté le marché.

Nature du projet :
- Point(s) de départ d'itinéraires balisés et sécurisés ; adaptés au trail et de niveaux variés
- 10 à 15 circuits (selon la pertinence)
- Panneaux d'information et de médiation, signalétique directionnelle
- Offre accessible
- Offre canisport
- Promotion auprès d'une communauté conséquente de pratiquants via les canaux digitaux (web, appli, réseaux sociaux etc.) et les supports de l'Office de tourisme / Lot tourisme

Budget :
60 000 € HT (+ frais d'abonnement annuel pour la mise en ligne des outils de communication digitale)

Subventions demandées :
FNADT, Région (demandes en cours de traitement)

Espace trail (secteur sud)

Étapes et méthodologie proposées :

ETAPE 1	ETAPE 2	ETAPE 3
Conception de l'offre de circuits	Balisage et signalétique	Promotion et valorisation

YOOMIGO
UPGRADE YOUR PLAYGROUND

Espace trail (secteur sud)

Étape 1 : conception des circuits

Étude technique préalable :

Objectif : amorcer la dynamique collective autour du projet et identifier les éléments cadres pour une offre de qualité et différenciante.

- **Enquête auprès des trailers du territoire** pour informer sur le projet, recueillir les usages et attentes

- **Collecte et analyse des données** (foncier, patrimoine…)

Espace trail (secteur sud)

Diffusion de l'enquête à destination des trailers (juillet-août) via les canaux suivants :

- Journal communautaire du Grand Figeac – édition d'été 2025
- Site internet Grand Figeac (article à la Une)
- Communication interne : mail aux agents du Grand Figeac
- Réseaux sociaux : Grand Figeac + Office de tourisme Grand Figeac + Lot tourisme
- Mail aux Clubs sportifs (avec demande de diffusion sur leurs canaux) : Fino46 (Figeac Nature Orientation), FAC (Figeac Athlétisme Club), Team PIF Capdenac, Club Alpin de Figeac (CAF)
- Mail aux communes
- OIS (Office intercommunal des sports)
- PNR des Causses du Quercy

Espace trail (secteur sud)

Étape 1 : conception des circuits

- Réunions de travail avec le Comité technique, intégrant les clubs (2 à 4 réunions)
- À partir des éléments cadres ressortis de l'étude préalable
- Vigilance qualité de l'offre *(% route, patrimoine, variété de l'offre)*
- Appui à l'analyse foncière

→ Validation de l'offre par le Comité de Pilotage
→ Possibilité de sonder les trailers locaux sollicités dans le cadre de l'enquête pour avis sur cette offre

Les prismes de réflexion évoqués pour le choix des itinéraires :

- Circuits existants
- Services et commerces
- Points d'intérêt du patrimoine
- Secteurs stratégiques à la croisée des chemins d'itinérance (ex : future voie verte)

La voie verte donnera l'opportunité de créer des parcours accessibles.

Espace trail (secteur sud)

Étape 2 : balisage et signalétique

Sont prévus dans le marché :
- *3 panneaux départ*
- *2 panneaux secondaires*
- *20 panneaux d'interprétation du patrimoine*

Cela correspond à une enveloppe budgétaire, les modalités sont adaptables.

> Un travail est engagé en lien avec le service Pays d'Art et d'Histoire afin de déterminer les thématiques / les éléments du patrimoine phares à associer à l'offre trail.

> Des autorisations d'installation de panneaux seront à prévoir (DREAL, ABF, pour les secteurs sauvegardés...)

Espace trail (secteur sud)

Étape 2 : balisage et signalétique

- Sur la base du plan de balisage validé par le Grand Figeac

- Balisage raisonné, complémentaire du balisage randonnée existant

- Balises Trail Dibond 3mm, suivant les recommandations Afnor

- Dimension 10x10cm à 12x12cm

- Utilisation d'autres balises selon besoins

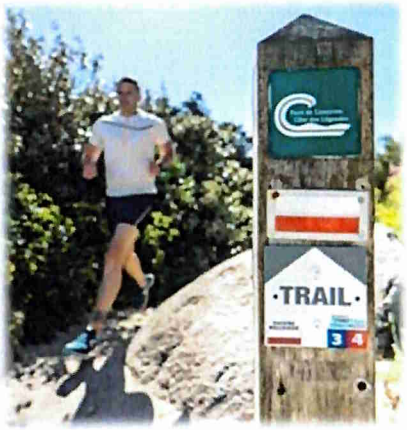

Espace trail (secteur sud)

Étape 3 : promotion et valorisation

- Intégration du réseau Espaces Trail® (référencement web, guide Trail 2026, salons et événements…)
- Référencement sur les plateformes nationales Trace de Trail, Trail Connect, Espaces Trail
- Mise en place d'un portail web dédiée à l'offre du Grand Figeac
- Interfaçage avec Géotrek pour un partage des itinéraires à l'échelle départementale (Lot tourisme, Office de tourisme)
- Actions de promotion spécifiques (newsletters, réseaux sociaux et bannières publicitaires sur le réseau Trace de Trail)

Espace trail (secteur sud)

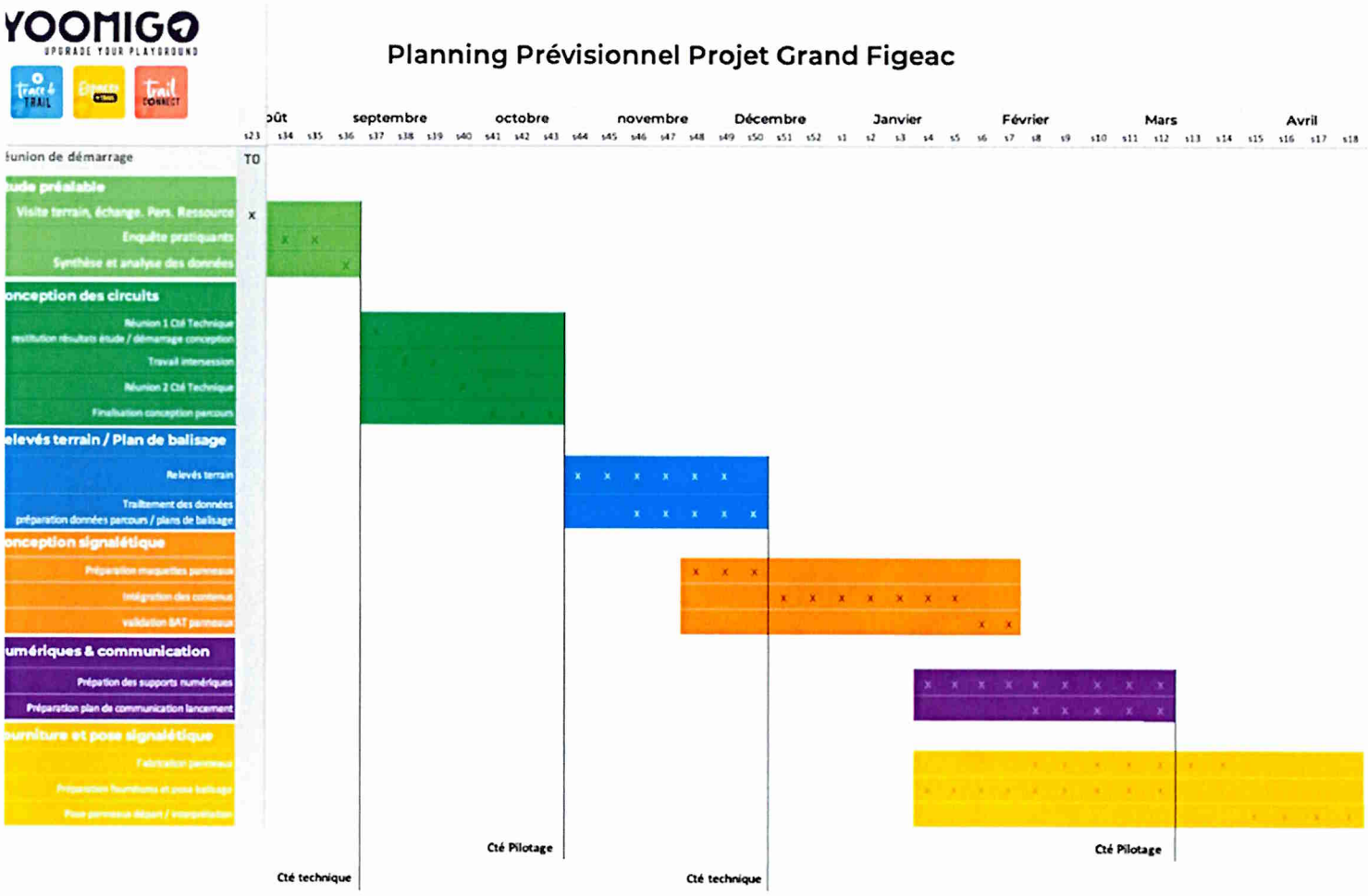

GRAND FIGEAC
terre d'avenir

Panneaux Vallée du Célé

PANNEAUX EN VALLÉE DU CÉLÉ

A la demande des communes de la vallée du Célé (citées à la diapositive suivante), un travail de réactualisation du panneau de présentation de la vallée a été engagé. Ce panneau a été créé à l'initiative de l'ancienne communauté de communes Vallée Causse il y a plusieurs années. C'est un panneau très apprécié des touristes qui sillonnent la vallée mais les informations qui y figurent sont obsolètes.

Rappel de la commande : actualiser le panneau et le rendre plus contemporain, dynamique et attractif tout en gardant un esprit graphique lisible et cohérent avec l'identité de la vallée du Célé. Il a été également demandé de conserver le fond de carte représentant le linéaire de la route de la vallée ainsi que celui de la rivière mais en supprimant les informations liées aux services (informations trop vite périssables). Des pictogrammes seront ajoutés pour les nouvelles activités (randonnée/trail) et d'autres supprimés (services).

PANNEAUX EN VALLÉE DU CÉLÉ

Communes concernées :

- Boussac
- Corn
- Espagnac-Sainte-Eulalie
- Brengues
- Saint-Sulpice
- Marcilhac-sur-Célé
- Sauliac-sur-Célé

PANNEAUX EN VALLÉE DU CÉLÉ

Voici le premier projet de panneau proposé par le graphiste (Biljara). Il s'agit d'un document de travail non validé qui va faire l'objet d'une relecture auprès du Grand-Figeac, du Pays d'Art et d'Histoire, des offices de tourisme (Grand-Figeac et Grand-Cahors) et des mairies concernées.

A ce stade, le résultat ne répond pas aux attentes exprimées à la commande et un travail de correction est à réaliser rapidement pour que les panneaux soient livrés le plus vite possible.

Ce qui change par rapport à la version initiale :

- Suppression des services (informations qui deviennent trop vite obsolètes)
- Actualisation des textes de présentation des communes par le Pays d'Art et d'Histoire et des photos
- Création de logos pour la randonnée et les équipements pour les randonneurs type préaux
- Mention des Grands Sites Occitanie, Plus Beaux Villages de France, Pays d'Art et d'Histoire, PNR des Causses du Quercy, Géoparc UNESCO…
- Rappel : les panneaux seront livrés à la communauté de communes et retirés puis posés par les mairies.

GRAND FIGEAC
Terre d'avenir

Randonnée pédestre

Les activités de pleine nature

La randonnée pédestre
C'est un des points forts du Grand Figeac avec 69 circuits balisés par la communauté de communes et entretenus par les communes totalisant 700 km d'itinéraires, bien répartis sur le territoire, auxquels s'ajoutent nombre de circuits communaux.
Le Ségala mériterait sans doute quelques itinéraires supplémentaires.

L'autre fait marquant tient à la traversée du territoire par trois itinéraires des chemins de Compostelle, les GR 6, 65 et 651. On comptait 19 785 marcheurs en 2023 sur le GR 65 (Felzins), 16 300 sur le GR 651 (Brengues) et 10 240 sur le GR 6 (Gramat), attestant de l'importance de la fréquentation. Celle-ci est particulièrement en progression sur le GR 651 de la vallée du Célé.

Des services se sont développés le long des GR, à l'initiatives d'acteurs privés, notamment des gîtes d'étape et on note que tous types d'hébergements profitent de la clientèle des randonneurs, notamment à Figeac, point de départ et d'arrivée pour les marcheurs sur le chemin de Compostelle. Un projet de GRP est en cours (lancement 2025), qui devra, pour être efficace, s'appuyer sur un réseau d'hébergement à densifier.

➢ **Un point fort à optimiser par une qualité de services à développer**

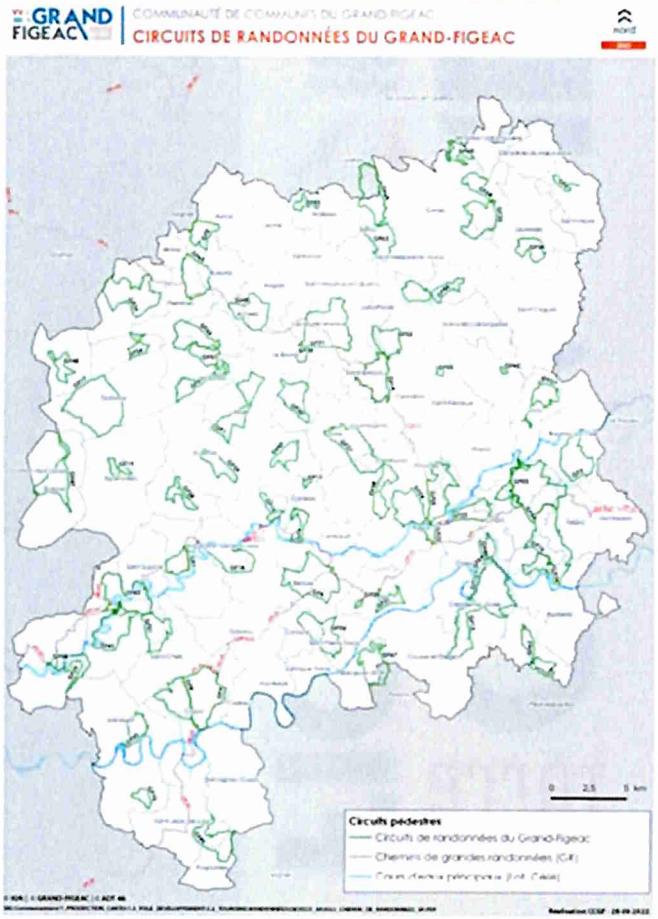

espitalie consultants

Rappel : Les compétences sur la Randonnée sont partagées.

La compétence du Grand-Figeac porte uniquement sur le balisage et le panneautage de 69 chemins de petite randonnée reconnus d'intérêt communautaire : une partie est d'intérêt départemental et éditée dans les topoguides (2° catégorie, Charte Qualirando, Plan PDIPR), une autre moitié est d'intérêt communautaire et publiée sous la forme de fiche (3°catégorie).

L'entretien des 69 circuits est du ressort des communes : tonte, débroussaillage, élagage, état du chemin…
Une veille est assurée par Lot Tourisme et le Comité Départemental de la Randonnée pédestre. Les observations et réclamations peuvent aussi venir des mairies et des offices de tourisme.
Pour les autres circuits de Petite Randonnée, ce sont les Communes qui entretiennent et balisent (différemment de jaune).
Les GR sont principalement gérés par le Département du Lot via Lot Tourisme (les pistes équestres et certains circuits VTT aussi).

Quelques informations :

- Le PDIPR va être actualisé à partir de 2026 sur 3 ans par Lot Tourisme (sollicitation des communes)
- La charte Qualirando Lot va évoluer et s'étendre à la pratique du trail
- Lot Tourisme arrête le suivi des avis clients avec l'outil FairGuest (devenu trop onéreux). Le dépôt d'avis et de réclamation sera possible via les outils Géotrek et Suricate.

Randonnée : programme 2025

Chiffres clés :

- **69 circuits reconnus d'intéret Communautaire**
- **35 au topo-guide du Lot** (choisis selon les critères Qualirando)

- **Circuits balisés en 2024 et 2025 :**

La quasi-totalité des circuits

- **5 circuits vont être entièrement repris en 2025 (fiche, trace, balisage) :**

Durbans, Quissac, Flaujac,
Saint-Jean-Mirabel (x2)

Celui de Sonnac est en discussion

Le Grand-Figeac compte toujours 69 circuits reconnus d'intérêt communautaire. Parmi eux, 35 figurent au topoguide dédié au Grand-Figeac, édité en 2021. Le choix des 35 circuits au topoguide se fait selon les critères définis par Qualirando Lot :

- Un taux de goudron inférieur à 30%
- Limiter au maximum les croisements avec d'autres circuits PR et gérer ces croisements avec de la signalétique directionnelle (posée par le Grand-Figeac)
- Une répartition géographique homogène sur le territoire
- Différents niveaux (longueur, difficulté…) pour répondre à tous les profils de randonneurs (famille, sportifs...)
- Un intérêt paysager et patrimonial certain
- Pas de passage sur du privé ou alors à la marge – nécessité de convention de passage avec le propriétaire
- Respect de la charte nationale de balisage (balisage en jaune, dans les 2 sens…)
- Pas de problème de sécurité et de dangerosité
- Un entretien annuel et un balisage tous les 2 ans
- Des avis positifs des randonneurs

Pour rappel, le balisage est effectué tous les deux ans sur chaque circuit communautaire. Nous avons définitivement rattrapé le retard des dernières années lié à des déficits de prestataires. L'entretien du balisage de 2025 est terminé. L'objectif est de poursuivre le travail d'actualisation pour les circuits qui n'ont pas encore les fiches et les tracés à jour. Il s'agit des circuits de Durbans, Quissac, Flaujac, et Saint-Jean-Mirabel (2 circuits). La commune de Sonnac est également en demande de travailler sur son circuit.

Randonnée : programme 2025

Promenades et randonnées du Grand-Figeac – 2022

GF07

LE SENTIER DES ANGLAIS

Dit sentier des falaises

SITUATION : à Brengues, à 21km de Figeac par la D19 et la D38

DEPART : Eglise de Brengues — PARKING : au rond-point sur la D41, prendre la direction du camping D38, parking de suite sur la gauche

DUREE : 2 h 30 — **DENIVELE estimé :** 260m

LONGUEUR : 8 km *(Variante courte, de 5.1 km, éditée dans le guide PNR des Causses du Quercy 2020)* — **GPS départ :** 44.577584 | 1.833502

BALISAGE : jaune

« Un château niché dans la falaise »

Séjour recherché au bord du Célé, Brengues se distingue par des citadelles naturelles qui ont de tout temps servi de refuges : un énigmatique oppidum sur falaise, des grottes fortifiées et surtout un « château des anglais » construit contre un abri sous roche. Ce patrimoine de défense troglodytique est emblématique des vallées du Lot et du Célé.

(larouteducele.fr)

la porte fortifiée

Le château des Anglais

Contrairement à son nom, ce château ne semble pas avoir été pris par les troupes de routiers à la solde des anglais. Les habitants l'auraient utilisé pour se protéger lors de menaces armées, et il aurait même servi de lieu de détention durant les guerres de religion, les habitants de Brengues, convertis au protestantisme, s'étant fait une spécialité du rapt de catholiques avec demande de rançon.

1/2

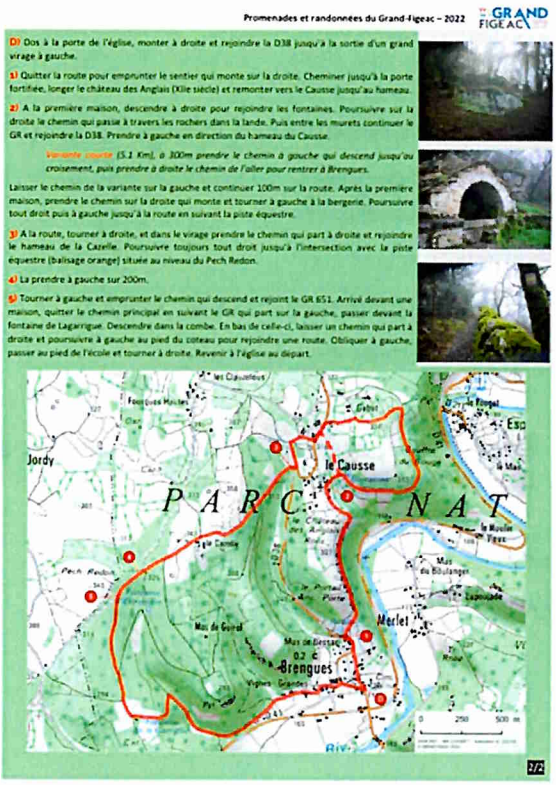

Promenades et randonnées du Grand-Figeac – 2022

D) Dos à la porte de l'église, monter à droite et rejoindre la D38 jusqu'à la sortie d'un grand virage à gauche.

1) Quitter la route pour emprunter le sentier qui monte sur la droite. Cheminer jusqu'à la porte fortifiée, longer le château des Anglais (XIIe siècle) et remonter vers le Causse jusqu'au hameau.

2) A la première maison, descendre à droite pour rejoindre les fontaines. Poursuivre sur la droite le chemin qui passe à travers les rochers dans la lande. Puis entre les murets continuer le GR et rejoindre la D38. Prendre à gauche en direction du hameau du Causse.

Variante courte (5.1 Km), à 300m prendre le chemin à gauche qui descend jusqu'au croisement, puis prendre à droite le chemin de l'aller pour rentrer à Brengues.

Laisser le chemin de la variante sur la gauche et continuer 100m sur la route. Après la première maison, prendre le chemin sur la droite qui monte et tourner à gauche à la bergerie. Poursuivre tout droit puis à gauche jusqu'à la route en suivant la piste équestre.

3) A la route, tourner à droite, et dans le virage prendre le chemin qui part à droite et rejoindre le hameau de la Cazelle. Poursuivre toujours tout droit jusqu'à l'intersection avec la piste équestre (balisage orange) située au niveau du Pech Redon.

4) La prendre à gauche sur 200m.

5) Tourner à gauche et emprunter le chemin qui descend et rejoint le GR 651. Arrivé devant une maison, quitter le chemin principal en suivant le GR qui part sur la gauche, passer devant la fontaine de Lagarrigue. Descendre dans la combe. En bas de celle-ci, laisser un chemin qui part à droite et poursuivre à gauche au pied du coteau pour rejoindre une route. Obliquer à gauche, passer au pied de l'école et tourner à droite. Revenir à l'église au départ.

2/2

Rappel d'un exemple de fiche de 3° catégorie :

Les informations patrimoniales sont rédigées par le Pays d'Art et d'histoire, la carte éditée par le SIG du Grand-Figeac et le pas à pas établi par le service tourisme. Les données liées au circuit (degré de difficulté, longueur, taux de goudron, durée) sont calculées par Lot Tourisme.

Pour information à la commission :

- Le Pôle de pleine nature travaille à l'offre de circuits de randonnée accessible en hippocampe (fauteuil roulant adapté à la pratique de la randonnée).
- Le service tourisme réfléchit à une offre de circuits « fraicheur » praticables en période estivale identifiés pour leur parcours ombragé, ou à proximité d'un point de baignade.

GRAND FIGEAC
Terre d'avenir

Questions diverses

- Début des travaux pour le tronçon Cajarc-Larroque : Au mieux sous un mois
- Pour info : le tronçon Arcambal-Cénevières a été déferré sauf tunnels et ponts
- Il reste saint Pierre-Toirac/ le Soulié à déferrer
- Les résultats du broyage sur les tronçons non-prioritaires sont encourageants. La finition est confortable (similaire à de la castine compactée)
- Il a été validé en conseil syndical le broyage entre Bouziès et Calvignac (jusqu'à la gare) soit 10.8 km, prévu en septembre
- Etude de sécurisation en cours : franchissement des passages à niveau, signalétique de police, barrières aux endroits les plus dangereux, remise aux normes des ponts et purge des falaises
- Débroussaillage du tronçon St Pierre Toirac/Capdenac prévu fin 2025/début 2026 et déferrement en suivant en fonction des autorisations environnementales (prévu au budget)
- Inauguration le 14 juin du tronçon Cahors-Arcambal : organisé par le service communication du CD 46 (il faut qu'on soit vigilant à être associé à l'organisation)
- Convention avec la SAFER pour terrains à Capdenac : les négociations foncières n'ont pas commencé
- Le tunnel de batellerie appartient à l'Etat, possibilité de transférer la gestion au SMVL. Son aménagement sera porté par le SMVL

Déferrement 21 km, Arcambal- Cenevières: Chantier quasi achevé mi avril

OH MY LOT !

UG4 - Tronçon 7
Gare de Cajarc - Le Rivet / Mas del Suc
9,6 km

Cajarc- Laroque Toirac: 10 km, Démarrage Travaux prévus en juin - livraison fin novembre

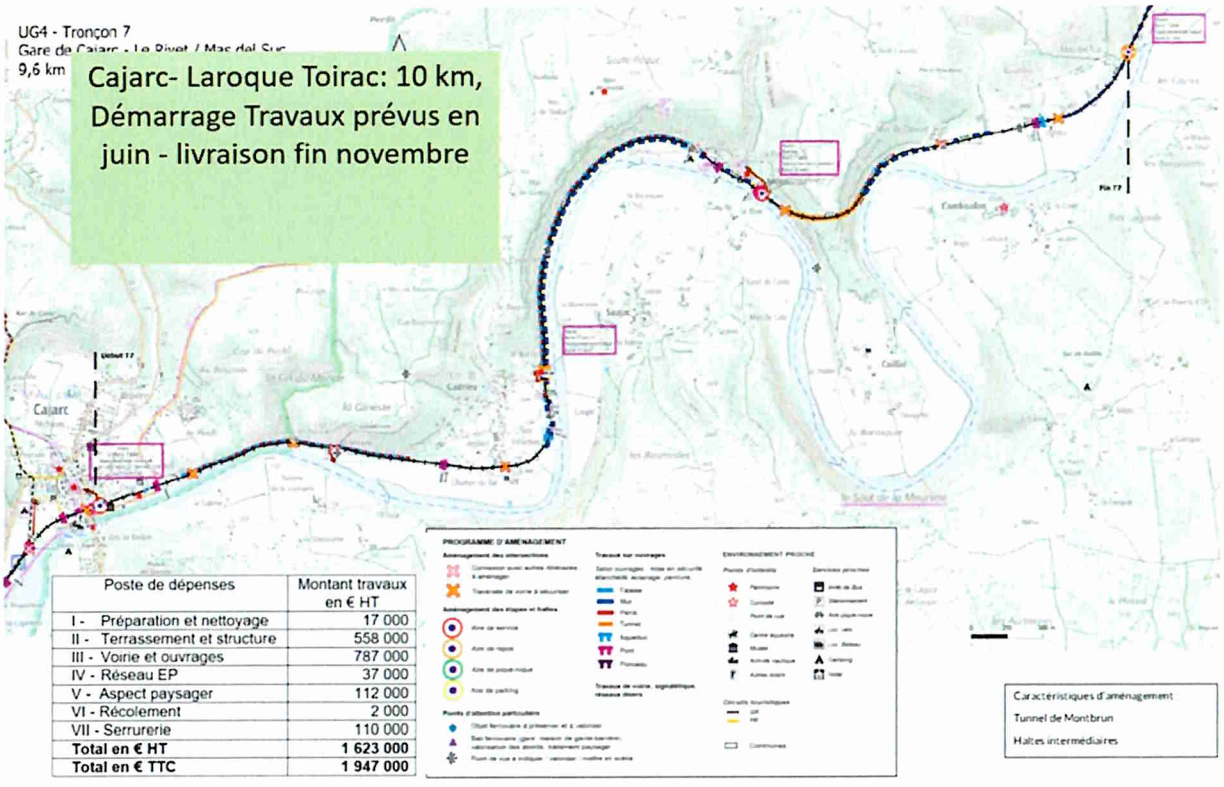

Poste de dépenses	Montant travaux en € HT
I - Préparation et nettoyage	17 000
II - Terrassement et structure	558 000
III - Voirie et ouvrages	787 000
IV - Réseau EP	37 000
V - Aspect paysager	112 000
VI - Récolement	2 000
VII - Serrurerie	110 000
Total en € HT	**1 623 000**
Total en € TTC	**1 947 000**

OH MY LOT !

Réalisation broyage entre Bouzies et Calvignac en septembre 2025 (étude sécurisation en cours)

Linéaire à broyer : Depuis la fin du tunnel de Coudoulous jusqu'à l'ancienne gare de Calvignac: **10.8 km**

Limite 1 : fin du tunnel de Coudoulous (coté St Cirq)

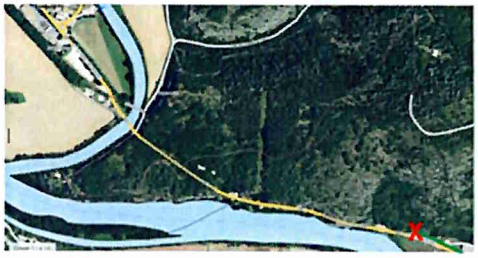

Limite 2 : PN devant l'ancienne Gare de Calvignac

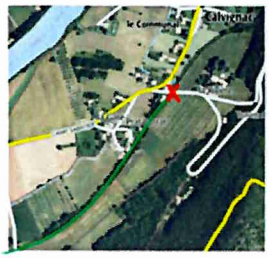

Réalisation débroussaillage de St Pierre toirac à Capdenac fin 2025/ début 2026, et déferrement en suivant

Voies vertes du lot : amont de Cahors

GRAND FIGEAC
Terre d'avenir

Voie verte : réunions

Réunion publique à Cajarc

LA DÉPÊCHE

mardi 17 juin 2025, Saint Hervé

17° / 30° Toulouse Rechercher Journ

Accueil / France - Monde / Circulation - Déplacements

Cajarc. Les travaux de la voie verte vont débuter

La présentation du projet par Serge Rigal, le président du Département.

Circulation - Déplacements, Cajarc

Publié le 11/06/2025 à 05:12

03 juin 2025

Tronçon Cajarc/Larroque -Toirac

Le 03 juin dernier, une réunion publique organisée par le Département a eu lieu à Cajarc pour présenter le futur aménagement du tronçon de voie verte entre Cajarc Larroque-Toirac.
Il a été rappelé la définition d'une voie verte, le profil des usagers, l'origine du projet et la création du SMVVL.
Il a été ensuite question de présenter les travaux du tronçon en question et de répondre aux interrogations de l'assemblée.

Comité voie verte Grand-Figeac

Prochaine réunion du comité voie verte du Grand-Figeac :

Mardi 08 juillet
à 15h30
à Cadrieu

Ordre du jour : point d'avancement des travaux et poursuite du projet
Il va être aussi question d'actualiser la base de données des services auprès des mairies (la première date de 2022) et de recenser les initiatives communales et privées le long du tronçon prioritaire mais aussi sur l'ensemble du linéaire du Grand-Figeac.

Fin de la Commission Tourisme à 20h30.

Fait à Figeac le 8/07/2025

Benoit NORMAND

Vice-président du Grand-Figeac en charge du Tourisme

GRAND-FIGEAC

Commission Économie, Formation,
Tourisme, Développement local
Mardi 2 juillet 2025 - 18h30 à CAPDENAC-LE-HAUT

Feuille d'émargement

Nom	Prénom	Commune	Signature
ARAQUÉ	Fausto	BAGNAC-SUR-CÉLÉ	
ARDRE	Marc	CAPDENAC-GARE	
ARETS	Pascale	SAINT-SIMON	
AYRAL	Amandine	SAINT-PERDOUX	
BATHEROSSE	Guy	CAPDENAC-LE-HAUT	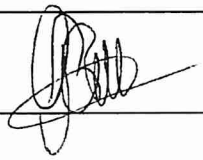
BEDOU	André	VIAZAC	
BÉNET-BAGREAUX	Martine	ESPAGNAC SAINTE EULALIE	
BERGON	Nicole	LISSAC-ET-MOURET	Excusée
BERTHET	Gauthier	CAPDENAC-GARE	
BONNET	Bernard	CARAYAC	
BOTRAS	Jérôme	LE BOUYSSOU	
BOUNY	Sandrine	DURBANS	
BOURGUIGNON	André	PRENDEIGNES	
BOUSSAT	Michèle	ANGLARS	Excusée

BOUYSSOU	Mathilde	BRENGUES	
BURG	Didier	CALVIGNAC	Excusé
CAGNAC	Ginette	LACAPELLE MARIVAL	
CANCE	Marine	BÉDUER	
CARON	Laurent	THÉMINETTES	**Excusé**
CAVALERIE	Bertrand	CAPDENAC-GARE	Excusé
CHIMINELLO	Sylvie	CORN	
CIPIÈRE	Laura	ESPÉDAILLAC	
CLIMENT	Christelle	LABASTIDE-DU-HAUT-MONT	
COLDEFY	Jacques	LIVERNON	
COURTECUISSE	Anne	SAINT-JEAN DE LAUR	
DANIÈRE	Alain	FOURMAGNAC	
DE MAURAIS	Isabelle	FLAUJAC GARE	
DOUSSET	Stéphanie	MOLIÈRES	
DUBOIS	Gérard	LARNAGOL	
DUGLUE	Olivier	FRONTENAC	Excusé
DURAND	Lionel	CADRIEU	
ERCOLI	Sylvie	LUNAN	
FAURE	Nathalie	FIGEAC	

FOUCHER	Jacques	GRÉALOU	
FOUINAT	Cathy	SAINT-SULPICE	
FOUR	Stéphane	SAINT-HILAIRE	
GENDRAS	Dominique	PUYJOURDES	
GENTILHOMME	Sébastien	CAMBURAT	
GIVERNE	Stéphanie	CAMBES	
GONTIER	Patricia	FIGEAC	
GOREZ	Nathalie	SAINT-FÉLIX	
GOUGET	Alain	SAINT-CHELS	Excusé
GRANIER	Pierre	CUZAC	
GRIFFOUL	Jean-Louis	SAINT BRESSOU	
GUGLIELMETTI	Michel	ISSENDOLUS	
GUILLOT	Muriel	CAMBOULIT	
HAMMERSCHMIDT	Harry	LATRONQUIÈRE	Excusé
HEBERT	Alain	SAINT-CIRGUES	
HUG	Maxime	ASSIER	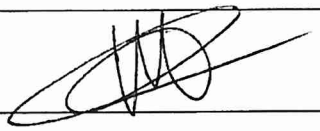
HUGUET	Patricia	CAJARC	**Excusée**
JAMMES	Nadine	ESPEYROUX	

JOURDAN	Véronique	MARCILHAC-SUR-CÉLÉ	
LABORIE	Jean-Claude	FAYCELLES	
LACIPIÈRE	Hélène	FIGEAC	
LACOUT	Guy	PLANIOLES	
LAMOUR	Magali	SONNAC	
LANDES	Jérôme	ALBIAC	
LANDES	Roger	SAINTE COLOMBE	
LANDREIN	Philippe	FIGEAC	
LARIGALDIE	Jacques	FONS	
LEBERT	Johnny	BALAGUIER D'OLT	
LECONTE	Erwan	SAULIAC-SUR-CÉLÉ	
LESCURE	Sandrine	SABADEL-LATRONQUIÈRE	
LUIS	Marta	FIGEAC	
MASBOU	Serge	CAUSSE-ET-DIÈGE	
MERLE	Nadine	LE BOURG	
MOLAND	Magali	SONAC	
NORMAND	Benoît	BEDUER	
PELLICIONI	Patrick	MONTBRUN	
PRUNET	Catherine	THÉMINES	

RATIE	Francis	BOUSSAC	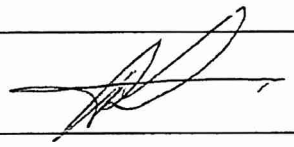
RENAUD	Pascal	FIGEAC	
REYNES	Christian	REILHAC	
RIOS	Coline	SAINT-PIERRE TOIRAC	
ROQUES	Delphine	REYREVIGNES	Excusée
ROUSSIES	Christian	SAINT-MÉDARD-NICOURBY	
SEHLAOUI	Reyda	FIGEAC	
TASTAYRE	Hervé	SALVAGNAC-CAJARC	
TAURAND	Andrée	LINAC	
THERS	Francis	BESSONIES	
TILLET	Marc	LEYME	
VANNEL	Jean-Paul	RUEYRES	
VASSOGNE	Brigitte	CARDAILLAC	
VAYRAC	Marc	GRÈZES	
VEAUX	Jean-Christophe	TERROU	
VERGNE	Christian	AYNAC	
VINEL	Marie-Claude	FELZINS	**Excusée**
VIROLE	Jacques	LABATHUDE	
VITRAC	Marie-Françoise	ASPRIÈRES	